



## Avenant n°3

- Etat d'avancement
- Enjeux et objectifs de l'avenant
  - Présentation de l'avenant
  - Instances décisionnelles



## ➔ Enjeux et objectifs de l'avenant

### • Objectifs ?

Actualisation de la maquette financière de la convention initiale de 2007 pour l'adapter à la réalité de terrain et à l'avancement du PRU des Fauvettes.

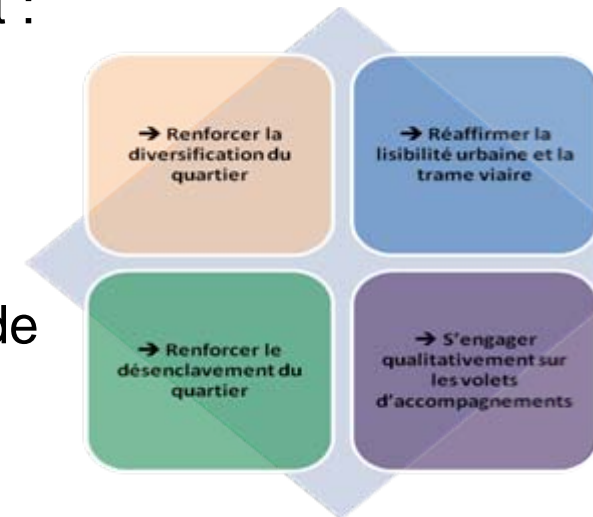
### • Enjeux ?

Pour l'avenant n°3, faire des propositions permettant :

-d'une part, le respect des objectifs de la convention initiale de 2007 et des fondamentaux de l'ANRU,

-d'autre part, le maintien de l'enveloppe budgétaire de l'ANRU pour le PRU des Fauvettes.

### Les principes fondamentaux de l'ANRU mis en œuvre dans le quartier des Fauvettes



## • Contrainte financière de l'ANRU/Besoins pour le PRU des Fauvettes?

L'avenant n°3 devant s'effectuer pour l'ANRU à enveloppe constante, l'ensemble des besoins de subventions ne peuvent être pris en compte.

Proposition d'un avenant n°4, pour répondre aux besoins complémentaires de subventions de l'ANRU pour le PRU des Fauvettes :

→ Avenant Saint Germain annoncé dans l'article 15 la convention de juillet 2007 (+ 4,5 Million€)

→ Avenant Sablière annoncé dans l'article 15 la convention de juillet 2007 (+ 2,2 Millions €)

→ Besoins supplémentaires pour opérations Ville (+5 Millions € - *extension du réseau de chauffage urbain, construction d'un centre de loisirs, remise en état des parties communes centre commercial patinoire, autres voiries non prises en compte dans l'avenant n°3 ...*)

→ ...

## ➔ Présentation de l'avenant

### • Les signataires de l'avenant n°3?

1-ANRU



2-Commune,



3-ADOMA,



4-OPH93,



5-OPIEVOY,



6- SEMINOC.

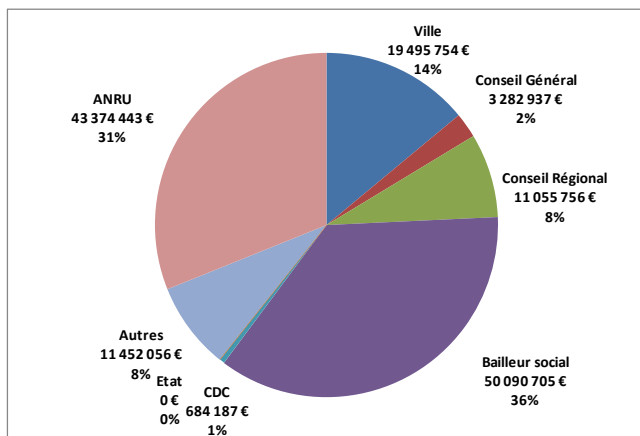




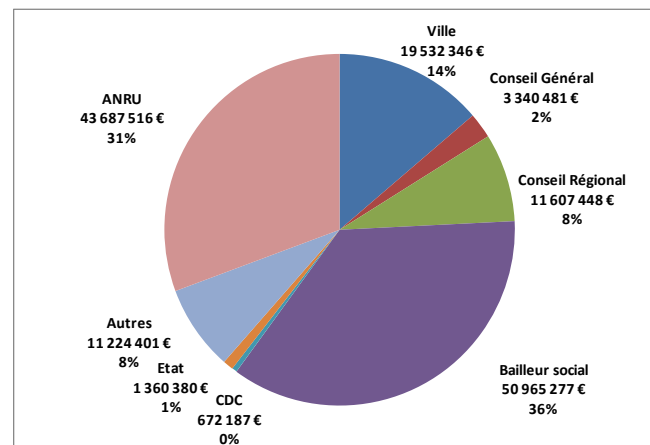
## • Les modifications proposées?

- Des opérations supprimées (exemple : **Réhabilitation -Adoma/ Etude sur le devenir de la RPA-Commune...**)
- Des opérations nouvelles (exemple : **MOUS relogement Adoma / Réalisation d'un point d'accueil OPH93**)
- Des opérations modifiées (**Libellé d'opération, Maître d'ouvrage, Plan de financement, Echancier**)

## • Le bilan par financeur?



Montant actuel



Nouveau montant – Avenant n°3

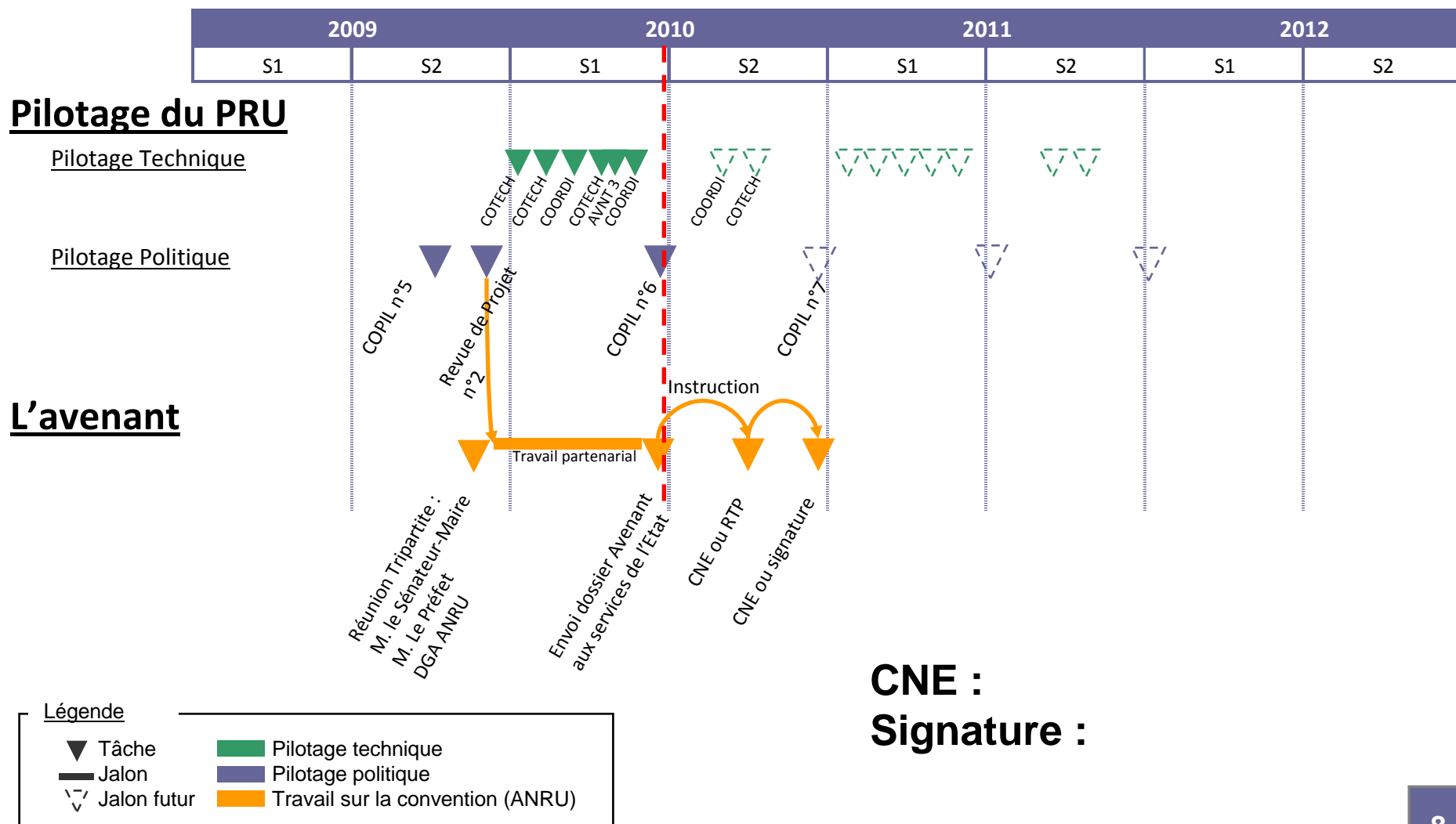
## • Le bilan pour l'ANRU ?

	Montant actuel participation ANRU	Avenant n°3 participation ANRU demandée	Différence
<b>DEMOLITION DE LOGEMENTS SOCIAUX</b>	16 678 179	14 938 722	-1 739 457
<b>CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX</b>	6 663 968	8 699 800	2 035 832
<b>REHABILITATION</b>	4 291 020	3 575 339	-715 681
<b>RESIDENTIALISATION</b>	2 135 179	2 452 748	317 569
<b>AMELIORATION QUALITE DE SERVICE</b>	0	67 500	67 500
<b>AMENAGEMENTS</b>	5 604 260	6 942 539	1 338 279
<b>EQUIPEMENTS ET LOCAUX ASSOCIATIFS</b>	5 404 089	4 475 851	-928 238
<b>INTERVENTIONS SUR HABITAT PRIVE</b>	800 000	800 000	0
<b>INGENIERIE ET CONDUITE DE PROJET</b>	1 797 748	1 735 018	-62 730
	<b>43 374 443</b>	<b>43 687 517</b>	<b>313 074</b>

## ➔ Les instances décisionnelles

### Rappels :

Signature de la convention : le 09/07/07  
 Avenant simplifié n°1 : 15/05/09 (plan de relance)  
 Avenant simplifié n°2 : 31/03/10



**CNE :**  
**Signature :**